



Appel à candidatures à destination d'artistes professionnels

**Mise à disposition de la Galerie Hors-Champ
pour des expositions collectives ou individuelles**

Loire-Authion (49) - Année 2026

Dans le cadre du volet arts visuels de son Projet Artistique et Culturel de Territoire, la commune de Loire-Authion dans le Maine-et-Loire poursuit son soutien à la pratique et à la diffusion artistique en mettant à disposition un espace d'exposition à des artistes plasticiens professionnels : la Galerie Hors-Champ.

Cette mise à disposition est proposée à tout artiste professionnel, collectif ou association œuvrant à la diffusion d'artistes professionnels, sélectionnés par un comité pour la mise en œuvre d'une exposition et dans certains cas d'ateliers de pratique artistique.

Les objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de cette mise à disposition sont les suivants :

- Favoriser la diffusion de l'art sur le territoire de Loire-Authion dans le cadre de son Projet Artistique et Culturel de Territoire,
- Accompagner des artistes dans la diffusion de leurs œuvres, à l'occasion d'expositions individuelles ou collectives,
- Permettre aux habitants du territoire de découvrir des œuvres et le processus de création.

1- LE LIEU

Située dans le bourg de la commune déléguée de Saint-Mathurin-sur-Loire, au 10 levée du Roi René, la galerie est composée de 3 salles pouvant accueillir des expositions et des ateliers (surface totale 80m²). Un studio de 20m² et une salle de travail à l'étage sont intégrés à la galerie. Cet étage n'est pas accessible au public (présentation des lieux en annexe).

Le lieu étant équipé de cimaises et de socles, aucun nouveau trou ne pourra être fait dans les murs.

2- MODALITES DE MISE A DISPOSITION DE LA GALERIE

Mise en œuvre

L'artiste, le collectif d'artistes ou l'association prendra entièrement en charge son exposition (transport des œuvres, communication sur l'exposition (création et diffusion de supports), vernissage, permanences, assurances des œuvres et responsabilité civile).

L'ouverture de la galerie est à la charge de l'artiste, du collectif ou de l'association. Les horaires d'ouverture pourront faire l'objet d'une concertation avec les services de la commune.

La commune fera apparaître les informations transmises par l'artiste sur ses supports de communication (plaquette annuelle – cf. annexe, site internet, agendas, réseaux sociaux) et se chargera du référencement sur des réseaux identifiés (Scéno, infos locales et All ready made), sous réserve des dates de transmission des données et de publication des supports. Dans le cas d'impression de supports par l'artiste, la commune s'engage à les diffuser dans ses bibliothèques.

La commune assurera la coordination administrative du projet et la maintenance du lieu.

Durée

La durée des expositions est de 2 semaines et 3 week-ends et comprise entre juillet et décembre 2026. Les projets plus ponctuels ou évènementiels qui répondront aux objectifs poursuivis par la commune seront également étudiés attentivement. Pour une diversité des expositions, l'artiste ne pourra pas exposer plus d'une fois par saison.

Le calendrier des expositions sera articulé entre les disponibilités des différents artistes et les événements de la commune pouvant avoir lieu au sein de la galerie.

Vente des œuvres

L'artiste pourra vendre ses œuvres s'il certifie être en règle avec ses obligations fiscales et sociales.

La commune ne prendra pas de commission sur les ventes.

Rémunération du droit d'exposition

Un droit d'exposition sera versé à l'artiste, aux artistes ou à une structure (sous réserve de ses statuts) à hauteur de **700 € TTC** pour toute la période d'exposition (correspondant à minima à 12 demi-journées d'ouverture).

Action de médiation (facultatif)

Sans qu'il s'agisse d'une obligation contractuelle, toutes les initiatives venant des artistes en rapport avec le plan d'éducation culturelle et artistique de la commune Loire-Authion seront les bienvenues (rencontres avec les scolaires, ateliers, etc.). Elles pourront faire l'objet de prestations spécifiques financées par la commune de Loire-Authion.

Les projets pourront être préparés en amont avec la Direction Action culturelle de la commune de Loire-Authion.

3- CADRE JURIDIQUE

Une convention de mise à disposition spécifiant les engagements de l'artiste et la collectivité sera signée avant le début de l'occupation des lieux. Cette convention peut être transmise pour information sur demande auprès de la Direction Action culturelle.

Une attestation de responsabilité civile est demandée à l'entrée dans le lieu et un état des lieux sera effectué lors de la remise des clés.

4- CANDIDATURES

Statut

Cette mise à disposition peut être consentie à tout **artiste plasticien professionnel, collectif ou association œuvrant à la diffusion d'artistes professionnels.**

L'artiste ou le collectif doit être inscrits à l'Urssaf Limousin ou être en capacité d'émettre une facture avec un numéro SIRET.

Comité de sélection

Ce comité, composé d'élus, techniciens du territoire et professionnels de l'art contemporain se réunira au premier trimestre 2026 afin de sélectionner les artistes répondant aux modalités d'accès (accessibilité des œuvres au public, exigence artistique, diversité des expositions et proposition de pratiques artistiques).

Dossier de candidature

Les artistes, les collectifs d'artistes ou les associations devront adresser dans un même document :

- une présentation du parcours artistique et de la démarche et, le cas échéant, des propositions d'actions de médiation,
- une présentation du projet avec un portfolio,
- leurs disponibilités entre juillet et décembre 2026.

L'ensemble du dossier ne devra pas excéder 10 pages.

Les dossiers de candidatures sont à transmettre au plus tard le **mercredi 7 janvier 2026 midi** par mail à l'adresse culture@loire-authion.fr en précisant « Appel à candidatures Galerie Hors-Champ 2026 » dans l'objet du mail. Un accusé de réception vous sera envoyé.

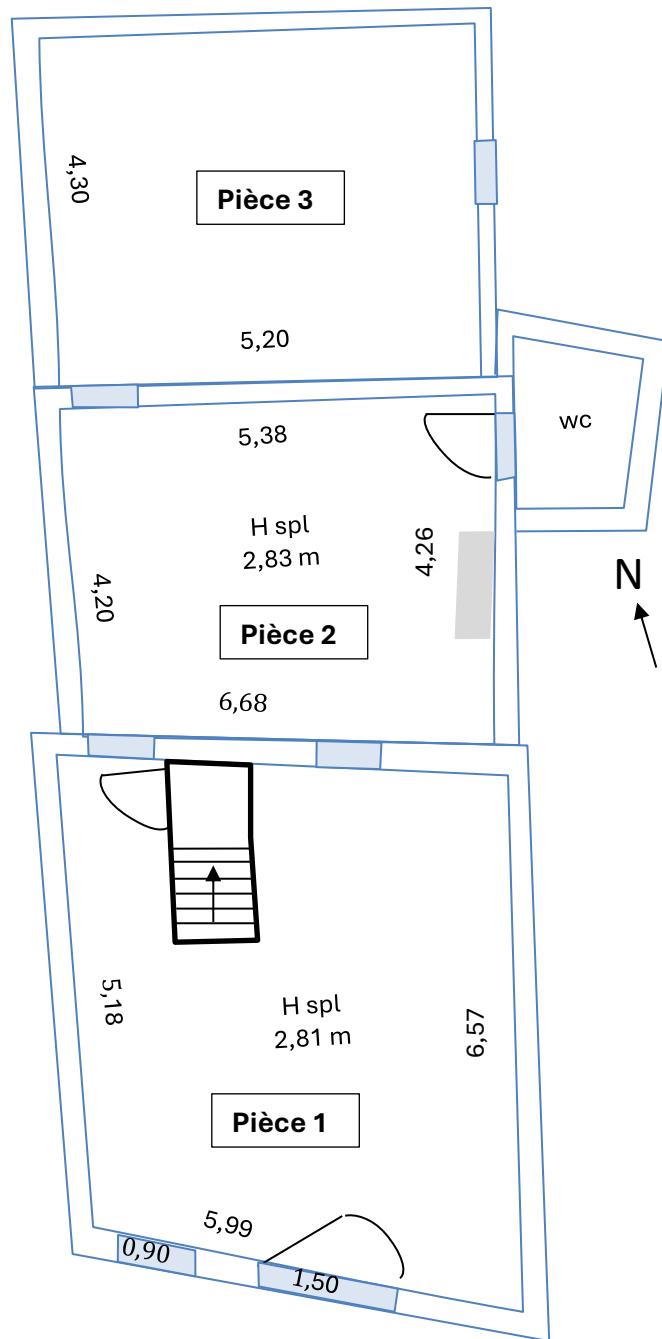
Pilotage du projet

Direction Action culturelle de Loire-Authion

Pour tout renseignement : culture@loire-authion.fr / 02.52.21.10.08

Annexes

>> Plan du rez-de-chaussée de la Galerie Hors-Champ



>> Photos de la galerie

Façade de la galerie



Rez-de-chaussée - pièce 1



Rez-de-chaussée - pièce 1



Rez-de-chaussée - pièce 2



Rez-de-chaussée - pièce 2

Rez-de-chaussée - pièce 3



Rez-de-chaussée - pièce 3



1^e étage – espace de travail (étage non accessible au public)



1^e étage - pièce intermédiaire



1^e étage – studio



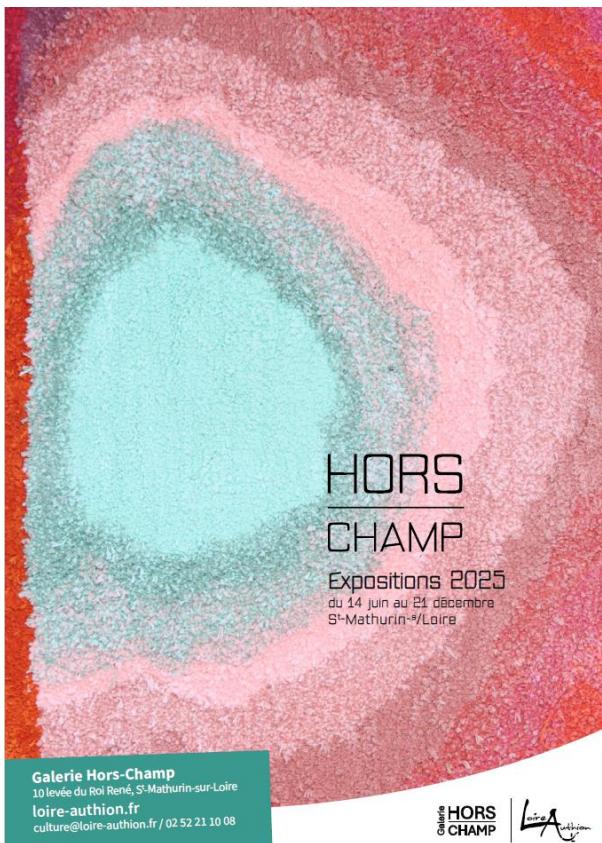
Le matériel mis à disposition : des socles d'exposition de différentes dimensions et un chevalet pour l'affichage extérieur.

Les équipements du studio : canapé convertible (draps fournis), mini-four, micro-ondes, bouilloire, cafetière, vaisselle.

Le studio n'est pas équipé de machine à laver.

Le lieu est équipé du wifi.

>> Plaquette 2025 (support créé par la commune)



HORS CHAMP

Expositions 2025
du 14 juin au 21 décembre
St-Mathurin-en-Loire

Galerie Hors-Champ
10 levée du Roi René, St-Mathurin-sur-Loire
loire-authion.fr
culture@loire-authion.fr / 02 52 21 10 08

HORS CHAMP

L'Art Collection

Fluide
Collectif Pamplémousse
Avec Ysé Prévôteau & Lilou Verdier
► 14 juin au 6 juillet

Le Collectif Pamplémousse présente Fluide, une exposition immersive qui résonne avec Loire-Auvergne.

Fluide nous emmène à la rencontre de la nature sans forme propre qui se transmet par l'impression, qui roule, déborde et échafaude. Cette définition rejoint celle de l'empreinte, une trace laissée par ce qui s'adapte et se laisse modeler, tout en résistant par sa présence.

Enfin Fluide est un mot qui circule entre les corps et les éléments, c'est aussi un langage du corps, matière de mémoire et de transmission. Comme l'eau, omniprésente et liée à la Loire, le fluide est le fil conducteur de l'installation où transformations et traces sont explosives.

Les artistes ont été sélectionnés dans le cadre du dispositif de résidences Les Affluences, initié par l'École supérieure d'art et de design TAJM. Soutenu par le ministère de la Culture, il vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

ET AUSSI Partez à la rencontre d'artistes professionnels avec huit expositions programmées dans le cadre de la mise à disposition de la Galerie Hors-Champ.

Papier paume
Ruijmin Ma & Emma Niclòt
► 12 au 27 juillet
Peinture, sculpture, gravure, édition, installation

Le rocher de Sisyphe
N. Aires, S. Aligand, S. Kraespin & H. Néraud
► 4 au 19 octobre
Sculpture, installations, textile, céramique

Double impression
Sophie Baudry & Cécilia Obouo
► 25 octobre au 9 novembre
Textile, broderie, dessin, sérigraphie

Comme si les murs se voyaient pousser leurs propres membres
Claire Bodin Villanneau
► 2 au 7 août
Desin, sculpture, fresque, installations

Herbes folles
Yuzi Wu
► 15 au 30 novembre
Peinture

Une histoire indienne
Jean-Michel Delage
► 23 août au 7 septembre
Photographie argentique, procédés anciens

Lux Viventemp
Antoine Birot
► 6 au 21 décembre
Installations cinétiques et lumineuses, sculpture

Temps suspendus
Alice Joulat & Yannick Lecoq
► 13 au 28 septembre
Photographies, installations vidéo et sonores

**Entrée libre le week-end et en semaine selon les artistes.
Plus d'informations sur loire-authion.fr**

Création : Direction de la Communication Loire-Authion - Mai 2021 - Co-création : Collectif Pamplémousse

Ministère de la Culture
DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
Gendarmerie départementale
Gendarmerie nationale
Présidence du conseil régional
Pays de la Loire

anjou



L'ysé Prévôteau et Lilou Verdier du Collectif Pamplémousse